

Chère amie, cher ami,

Tu accompagnes un groupe de jeunes et tu aimerais lui faire découvrir l'Europe. L'Europe, on est en plein dedans, mais en parler ce n'est pas toujours simple. Ce kit est fait pour toi ! Son objectif est de t'aider à sensibiliser les jeunes et à mettre en place des activités sur le thème de l'Europe. Parce que demain, ce sont les jeunes qui poursuivront sa construction, il est important qu'ils soient acteurs dès aujourd'hui... L'Europe ne se bâtit pas seulement à Bruxelles ou à Strasbourg. Elle se construit aussi chez vous !!! C'est aussi pourquoi la citoyenneté européenne est le thème triennal du Bureau Européen de l'AMGE à partir de 2004.

Tout d'abord, pour te familiariser avec le sujet, tu trouveras une première partie explicative sur les notions de citoyenneté, d'Europe et de citoyenneté européenne. Cette partie est destinée aux responsables, mais elle peut être intéressante pour des jeunes de plus de 15 ans si elle est introduite dans le cadre d'une animation.

La deuxième partie du kit, quant à elle, est une série de fiches abordant différents thèmes avec des exemples et pistes d'activités à mettre en place avec ton groupe de jeunes. La fiche, c'est une petite partie explicative sur le thème, mais aussi une multitude d'exemples d'actions, de jeux... Par ailleurs, un encart « pour aller plus loin » vous donnera des idées pour élargir vos connaissances et vos possibilités d'actions.

La fiche peut être lue tant par toi que par les jeunes. Son format permet une utilisation pratique, en groupe ou individuellement. Sa numérotation te permettra un rangement facile et un tri par thème.

Cette partie du kit est sans cesse en évolution ! En effet, chaque année, un thème pourra être ajouté, certaines informations remises à jour. Tu peux aussi contribuer à son actualisation en nous faisant parvenir tes remarques ou idées. Pour avoir les dernières versions, tu peux consulter le site du scoutisme français : www.scoutisme-francais.org

Enfin, la troisième partie te présente différents aspects pratiques d'un projet en Europe et/ou avec des européens : préparation, budget, échéancier, financements... Pour entrer dans le vif du sujet et organiser au mieux votre projet.

Bon voyage !

Hélène, Laëtitia, Marine, Marion et Sven
Concepteurs - rédacteurs du kit

Guillaume, maquettiste

LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE... QU'EST-CE QUE C'EST ?

QUELQUES NOTIONS DE DÉPART

- Citoyen, citoyenne :
 - 1/ Celui qui appartient à une cité, en reconnaît la juridiction, est habilité à jouir, sur son territoire, du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants.
 - 2/ Etre humain considéré comme personne civique. Personne ayant la nationalité d'un pays qui vit en république. (*Petit Robert*)
- Une notion à la fois juridique et politique. Le citoyen est un membre d'une communauté politique qui possède un statut juridique spécifique et/ou des droits civiques. S'il possède des droits au sein de cette communauté, la reconnaissance de sa citoyenneté lui confère également des devoirs. Ainsi, la citoyenneté française accorde à tous ses citoyens le droit de vote sur le territoire français. Le devoir du citoyen est en retour de participer à la vie civique en exerçant ce droit de vote et en participant de manière plus large à la vie de la communauté : c'est ce que l'on appelle la participation citoyenne.

QUELLE CITOYENNETÉ ?

- « Citoyenneté »... Voilà déjà plusieurs années que ce terme est sur toutes les lèvres. Beaucoup font appel à lui pour désigner les attitudes « civiques » mises à mal par la violence de notre société ; certains le réhabilitent pour valoriser des comportements « solidaires » ; d'autres encore le revendiquent pour défendre les fondements de notre « démocratie », contre tous ceux qui s'abstiennent aux élections ; on parle enfin d'entreprises « citoyennes » pour désigner celles qui se disent prêtes à concilier particularismes économiques et « intérêt général ».
- Civisme, solidarité, démocratie, intérêt général : ces quatre termes cernent des facettes différentes de la citoyenneté. A 18 ans, quelle est celle qui vous interpelle le plus ? Entre le monde politique, très institutionnel, et vos préoccupations d'études, de travail, de quartier, c'est à vous de trouver le sens que vous souhaitez donner à votre nouveau statut d'adulte, et de citoyen, à part entière.
- Participer à la vie politique ? Sans aucun doute : quel que soit votre avis, les partis politiques actuels sont suffisamment divers pour vous permettre de forger et d'exprimer vos convictions.
- Agir avec les autres ? Bien sûr : la citoyenneté ne s'arrête pas aux urnes et au combat politique. C'est aussi une façon d'agir au quotidien, avec les autres, pour accepter les différences et apprendre à mieux vivre ensemble.
- Vous informer ? C'est essentiel : la connaissance de nos institutions, tout comme celle de vos droits et devoirs, vous seront indispensables pour choisir le citoyen que vous voulez être, en toute liberté... Et en toute conscience.

Olivier Piot, Edito, Clés du Citoyen 2004

LA QUESTION DE LA DÉFINITION

D'un pays à l'autre, d'une langue à l'autre, un même mot peut prendre des sens différents. Alors lorsqu'il s'agit de s'emparer du concept de « citoyenneté » au sein d'une Europe en pleine transformation, il n'est pas si simple de trouver une définition commune. Ainsi il est important d'avoir en tête que le mot « CITOYENNETÉ » en français (qui en France peut rimer avec « Liberté, Égalité, Fraternité ») bénéficiera d'un tout autre éclairage alors qu'il sera traduit par « CITIZENSHIP » en anglais par exemple.

Dans les échanges internationaux, c'est important de communiquer (par des activités verbales et aussi non-verbales) pour apprendre à se comprendre.

ET L'EUROPE DANS TOUT ÇA ?

L'Europe sera ce que chaque Européen voudra qu'elle soit !

QUAND LES MYTHES NOUS PARLENT DE NOUS...

Dans la mythologie grecque, Europe, jeune et belle fille phénicienne, est l'une des nombreuses aventures mortelles de Zeus. Son nom, qui signifie « au large visage » ou « aux grands yeux », a été donné au continent européen par les Anciens et, à une époque beaucoup plus récente, à l'un des satellites de la planète Jupiter.

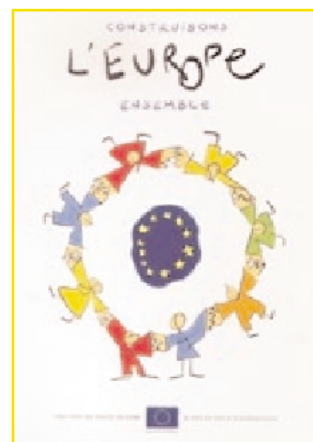
Europe est la fille d'Agénor, roi phénicien de Tyr, et de Théléphassa. Un matin, Zeus l'aperçoit alors qu'elle cueille des fleurs avec des amies au bord de la mer. Il tombe amoureux d'elle et, désireux de se cacher de sa femme Héra dont la jalousie est terrible, prend l'aspect d'un magnifique taureau blanc. Europe se laisse approcher par l'animal puis, enhardie, finit par monter sur son dos. Le taureau s'élançait alors vers la mer et transporte Europe, accrochée d'une main à l'une de ses cornes, jusqu'en Crète. Arrivé sur l'île, il prend forme humaine et s'unit à la jeune fille sous des platanes qui, depuis, ne perdent plus leurs feuilles.

▲ ATTENTION ▲ NE PAS CONFONDRE

- L'Union Européenne (UE), qui regroupe 25 États membres. Elle a un gros budget à gérer et une politique d'actions concrètes à mener. C'est aussi l'Euro (dans 12 États).
- Le Conseil de l'Europe, qui regroupe 46 États membres. Le Conseil de l'Europe est avant tout une instance qui se prête aux réflexions et dont un des objets premiers est de promouvoir la paix. Sur les questions de jeunesse on entend dire que le Conseil de l'Europe est un lieu d'expérimentation des décisions futures de l'Union Européenne.
- Remarque : Si le Conseil de l'Europe est distinct de l'UE, il est important de savoir qu'aucun pays n'a jamais adhéré à l'UE sans avoir été auparavant membre du Conseil de l'Europe.

NOUS AUTRES LES EUROPÉENS... LES SYMBOLES QUI NOUS UNISSENT

- L'hymne européen est tirée de la Neuvième symphonie de Ludwig van Beethoven (1823), qui a mis en musique l'Ode à la Joie, poème célébrant la fraternisation de tous les hommes, écrit en 1785 par Friedrich von Schiller. C'est l'hymne de l'Europe au sens large. Adopté par le Conseil de l'Europe dès sa création, il est devenu l'hymne officiel de l'Union européenne en 1985, il n'est pas destiné à remplacer les hymnes nationaux des États membres, mais à célébrer les valeurs qu'ils partagent tous, ainsi que leur unité dans la diversité.
- Le drapeau à douze étoiles d'or sur fond azur : Choisi comme symbole de l'Europe par le Conseil de l'Europe en 1955, puis adopté en 1986 par les institutions de l'Union européenne, ce drapeau représente l'unité et l'identité de l'Europe démocratique. Le cercle d'étoiles dorées représente la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres l'UE. Il y a douze étoiles, car ce chiffre est traditionnellement un symbole de perfection, de plénitude et d'unité. Ainsi, le drapeau reste le même, indépendamment des élargissements de l'Union européenne. Symbole à la fois du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, il représente ainsi la complémentarité des différentes institutions européennes.



- **Le 9 mai, Journée de l'Europe** : Le 9 mai 1950, Robert Schuman, l'un des Pères fondateurs de l'Europe, prononce un discours dans lequel il propose une nouvelle organisation de l'Europe, dans le but de conserver des relations pacifiques. La première pierre de l'Union européenne est posée. C'est en cette date anniversaire que nous fêtons maintenant l'Europe chaque année !
- **L'euro** : Depuis janvier 2002, l'Union européenne dispose d'une monnaie commune : l'euro. Chaque pièce de monnaie qui la compose comporte une face commune et une face sur laquelle chaque Etat a pu faire figurer le symbole de son choix. Au total, ce sont donc 120 pièces différentes qui ont été mises en circulation ! Il faut noter cependant que trois pays de l'UE ont préféré ne pas prendre part à cette unification monétaire : Le Danemark, Royaume-Uni et la Suède. Les 10 pays entrés dans l'UE en mai 2004 ne participent pas encore à la zone euro.



L'UNION EUROPÉENNE

Dans le langage courant lorsque l'on parle de l'Europe on fait souvent référence à l'Union Européenne, (UE), qui regroupe 25 Etats membres depuis le 1^{er} mai 2004.

Les 25 États de L'UNION EUROPÉENNE

Jusqu'à avril 2004 : les 15 ÉTATS MEMBRES étaient	Depuis mai 2004 : LES 10 ÉTATS QUI ONT REJOINT L'UNION
<ul style="list-style-type: none"> • Allemagne (Berlin) • Autriche (Vienne) • Belgique (Bruxelles) • Danemark (Copenhague) • Espagne (Madrid) • Finlande (Helsinki) • France (Paris) • Grèce (Athènes) • Irlande (Dublin) • Italie (Rome) • Luxembourg (Luxembourg) • Pays-Bas (Amsterdam) • Portugal (Lisbonne) • Royaume-Uni (Londres) • Suède (Stockholm) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chypre (Nicosie) • Estonie (Tallinn) • Hongrie (Budapest) • Lettonie (Riga) • Lituanie (Vilnius) • Malte (La Valette) • Pologne (Varsovie) • République tchèque (Prague) • Slovaquie (Bratislava) • Slovénie (Ljubljana)

- La Commission européenne est un organe indépendant et doté de pouvoirs importants. C'est la plus grande des institutions de l'UE (16000 personnes y travaillent, répartis sur 25 Directions générales : Industrie, Concurrence, Energie, Education, formation et jeunesse, Culture...). Elle a quatre fonctions principales : elle assure le rôle de représentation de la Communauté, elle est la gardienne des traités, elle est l'instance d'initiative des propositions législatives et elle est l'organe d'exécution des politiques et des actes communautaires.
- La Cour de justice a pour mission d'assurer le respect du droit dans l'application et l'interprétation des traités constitutifs de l'UE. Siégeant à Strasbourg, elle est composée de 15 juges et 9 avocats généraux, représentant tous les systèmes juridiques de la Communauté.

LE CONSEIL DE L'EUROPE (STRASBOURG)

Créé en 1949 par 10 Etats, le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale fondée sur les droits de l'homme. Tout Etat européen peut devenir membre du Conseil de l'Europe à condition de garantir la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales à toute personne placée sous sa juridiction. Aujourd'hui, le Conseil de l'Europe regroupe 46 Etats membres.

Le Conseil de l'Europe traite de toutes les grandes questions de la société européenne (droits de l'homme, médias, santé, éducation, jeunesse, cohésion sociale...), à l'exception des problèmes de défense.

- Droits de l'homme :

Le Conseil de l'Europe a mis en place une Cour européenne des Droits de l'Homme, tribunal européen qui traite des affaires inhérentes aux droits de l'Homme, lorsque celles-ci n'ont pu l'être dans le pays d'origine

- Jeunesse :

Le Conseil de l'Europe dispose de deux Centres européens de la Jeunesse (Strasbourg et Budapest), qui sont des lieux de formation destinés aux organisations de jeunesse européennes qui souhaitent donner l'opportunité à des jeunes de se rencontrer pour échanger, découvrir l'autre, partager... « Tous différents, tous égaux » est le titre d'une de leurs campagnes

MAIS ALORS... LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE, C'EST QUOI ?

« Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre »

Au sein de l'Union européenne, le Traité d'Amsterdam, signé en 1997, est à l'origine de l'instauration de la citoyenneté européenne. Cette dernière complète mais ne remplace pas la citoyenneté nationale.

QUELS SONT LES DROITS ET LES DEVOIRS DU CITOYEN EUROPÉEN ?

- le droit de circuler, de séjourner, de travailler et d'étudier sur le territoire des autres pays membres
- des droits civiques et politiques : droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et aux élections du Parlement européen dans l'Etat membre où ils résident
- garanties juridiques : droit d'adresser au Médiateur européen une plainte contre un acte de mauvaise administration commis par une institution européenne.

ET LA PLACE DES JEUNES DANS TOUT ÇA ?

Dans l'Union européenne : 3 programmes lui sont consacrés :

- Léonardo (jeunes en formation professionnelle)
- Socrates (jeunes étudiants, ex : erasmus)
- Jeunesse (financement de projets d'éducation non-formelle)

<http://europa.eu.int/youth>

Dans le Conseil de l'Europe :

- La jeunesse est une priorité (c'est aussi de ce fait le lieu d'expérimentation des programmes futurs de l'UE) objectif : faire des citoyens actifs !
- 2 Centres européens de la jeunesse (Strasbourg et Budapest)
- La politique jeunesse est co-gérée par les Etats membres et les représentants des organisations de Jeunesse

<http://www.coe.int/jeunesse>

QUAND LES JEUNES PARLENT D'EUROPE...

« La citoyenneté européenne est une notion que l'on comprend intuitivement, mais qui est difficile à définir. Elle implique un ensemble de droits et d'obligations applicables à tous les citoyens d'Europe. Mais l'expérience de la citoyenneté européenne par les jeunes va bien au-delà des aspects théoriques. Elle englobe la question de l'accès aux droits à la mobilité, à l'éducation et au marché du travail, ainsi que celle de l'implication active des jeunes dans la dimension européenne de leur vie. La prise de conscience n'est que la première étape d'un processus. »

*Training course for youth workers and youth leaders on European citizenship education in youth work
European Citizenship in Youth Work - Centre européen de la jeunesse - Budapest ; octobre 2003*

JEU : S'IL TE PLAÎT, DESSINE-MOI TON EUROPE !

Pour essayer de comprendre jusqu'où vont les frontières de l'Europe dans l'imaginaire de chacun d'entre nous, pourquoi ne pas essayer de la dessiner ? On y apprendra ce qu'elle représente pour chacun, et on en profitera pour se rappeler le nom de tous nos voisins européens !

Déroulement :

Après avoir évoqué avec le groupe ce que représente l'Europe, proposer à chacun de dessiner son Europe. Confronter ensuite ces différentes cartes à une carte de l'Europe, si possible qui propose à la fois les frontières de l'Union européenne ainsi qu'une vision plus élargie.

Vous verrez très rapidement que tout le monde n'accorde pas les mêmes frontières à notre continent, et que l'on a bien souvent tendance à déplacer - voire oublier - certains de nos voisins...

Pour aller plus loin...

- Portail de l'Union européenne : www.europa.eu.int
- Portail du Conseil de l'Europe : www.coe.int
- Site formations jeunesse - partenariat Conseil de l'Europe / Union européenne : www.training-youth.net

Sources :

- Encyclopédie Microsoft Encarta
- Le Petit Robert - édition 2003
- Les clés du Citoyen, 2004
- Dictionnaire de la Pensée politique, Dominique Colas (Larousse, Paris, 1997)
- Les Notices de l'Union européenne (La Documentation française, Paris, 1999)
- Le Conseil de l'Europe, Activités et Réalisations (Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2001)

SOMMAIRE

001 - Information, communication et médias en Europe

002 - Prendre conscience de son identité européenne

- Fiche Activités

003 - Apprentissage de l'interculturel

- Fiche Activités (Bon appétit !)

004 - Loisirs des jeunes

- Fiche Activités
- Texte (Les gros cailloux de la vie)

005 - Lutte contre les discriminations

- Fiche Activités (L'eurorail à la carte)

006 - L'Europe et le Monde

007 - La valorisation du patrimoine